



« COACH ANIM' » - « R.A.S.A.T.* »

**Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs*

Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée sous le N°RNCP 38516 sur décision de France Compétences en date du 21/12/2023

Document mis à jour le 31/10/2024

Nous avons choisi d'employer le masculin générique pour alléger le texte, en gardant toutefois à l'esprit qu'il désigne autant le féminin que le masculin. Dans cette logique, « Coach anim' » pourra apparaître en remplacement de « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs » pour plus de lisibilité notamment.

Préambule :

Apparue en 2009, la formation **Coach Anim'** tente de répondre à un réel besoin de **Managers à forte valeur ajoutée** en village vacances ou équivalent. Celle-ci vise à assurer une **transition idéale** entre le poste de second d'animation vers celui de Manager Animation. **Fiable, corporatif, expérimenté** mais pas totalement prêt à agir en « 1^{ère} ligne », le futur **Coach Anim'** devra développer pendant sa formation, des capacités **organisationnelles, managériales et créatives**. Pour l'aider à monter en compétences au plus vite, le **Coach Anim'** se verra **attribuer une équipe** hétérogène d'apprenants tout au long de son cursus. Il devra les encadrer et les faire grandir sous le contrôle de l'équipe pédagogique. **Rigoureux et Irréprochable**, l'apprenant **Coach Anim'** deviendra à l'issue de sa formation : un **Manager** et qui sait, un **Leader** ?

Métier visé :

Devenir Responsable d'animation (auprès des publics enfants, adultes, seniors et personnes en situation de handicap) en village Vacances, village clubs, résidence de tourisme, hôtellerie de plein air (camping), parc d'attraction, base de loisirs, croisiériste... en France ou à l'étranger.

Objectifs pédagogiques :

- Créer, coordonner et planifier des activités de distraction et de détente tous publics généralement internationaux
- Créer, coordonner et planifier des événements sportifs et ludiques
- Recruter, coordonner et encadrer des animateurs enfants
- Fédérer une équipe

Public concerné :

Avoir entre 22 et 30 ans

Être demandeur d'emploi

Candidats attestant de 2 années consécutives ou 4 saisons à un poste d'animation sportive ou polyvalente (sports, enfants) en structure village vacances, club ou village plein air.

Prérequis souhaités :

- Être autonome, disponible et mobile géographiquement
- Expérience dans la fonction fortement conseillée
- Avoir les bases d'un leadership



Modalités de formation :

- * Un format possible : **Certifiant** (reconnu par l'état)
- * **10 semaines de formation** du 08 janvier 2024 au 15 mars 2024 et du 07 octobre 2024 au 13 décembre 2024
- * **350 heures** en centre de formation **TheVillage**.
- * **Lieu de la formation** : École TheVillage, 1 rue Henri Michel, 12400 SAINT-AFFRIQUE
- * **Espaces pédagogiques** : 10 salles de cours, 2 salles de spectacle équipées, 2 salles de fitness et de danse, 1 salle informatique (montage son et vidéo), 1 costumerie complète de spectacle, 1 gymnase intérieur équipé, 1 salle de maquillage équipée.
- * **Logement** : internat obligatoire sur le site de formation* (*pour les conditions et tarifs : nous consulter)
- * **Nombre de participants** : 12 personnes.
- * **Accessibilité handicap** : Campus XIIe Avenue adhère à la Charte Handicap pilotée par la Région en partenariat avec l'Agefiph. N'hésitez pas à contacter la personne ressource au sein du Centre de Formation de Campus XIIe Avenue : Marina VERNET référente – m.vernet@campus12avenue.fr



Tarifs :

Formation financée par France Travail. Aucun frais pédagogique à votre charge.
Possibilité de rémunération France Travail si vous avez des droits ouverts à France Travail.

Modalités et délais d'accès :

- * **Deux sessions par an : Automnale et hivernale.** Candidats issus et cooptés par les tour-opérateurs souhaitant mettre en place cette formation. Pour plus de détails nous consulter.
Pour toute demande ou renseignement, réponse donnée dans un délai maximum de 10 jours.
Possibilité de postuler pour la session automnale jusqu'au 13 septembre 2024 et pour la session hivernale jusqu'au 20 décembre 2024.

Titre visé (si concerné) :

Titre R.N.C.P. niveau 5 : R.A.S.A.T. « Responsable d'Animation en Structures d'Accueil Touristiques et de loisirs »
Certification Professionnelle de Niveau 5, enregistrée sous le N°RNCP 38516 sur décision de France Compétences en date du 21/12/2023

Code(s) NSF : 334 : Accueil, hôtellerie, tourisme ; 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs ;
335p : Direction des centres de loisirs ou culturels.

Formacode : 42623 : animation tourisme

Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 100%

Date d'échéance de l'enregistrement : 21-12-2028

Taux de réussite totale : 2023 => 82%



* Modalités d'acquisition de la certification :

Pour obtenir la certification, le candidat doit respecter les conditions suivantes :

- Valider les 3 blocs de compétences composant la certification (par l'acquisition de toutes les compétences de chaque bloc)
- Avoir une expérience en entreprise de 2 mois minimum
- Produire et présenter devant le jury de certification un rapport de mission accomplie en entreprise
- Cas d'une certification partielle :
 - Les blocs de compétences validés font l'objet d'un certificat.
 - Dans le cas d'une validation partielle, un candidat souhaitant valider un bloc de compétences non encore acquis peut en faire la demande.

Contenu pédagogique :

- Élaborer et piloter un programme quotidien d'activités ludiques, sportives et artistiques, destiné aux différents publics de vacanciers, en journée et en soirée
- Créer et organiser des événementiels ludiques, artistiques et sportifs en journée et en soirée
- Manager et accompagner une équipe pluridisciplinaire et développer des compétences
- Appliquer, avec son équipe, la politique commerciale de l'entreprise en veillant à la satisfaction des vacanciers
- Gérer l'activité du service animation en fonction des objectifs fixés, en collaborant avec les autres services et responsables du site d'accueil
- *Pour aller plus loin cliquez ici > [Fiche RNCP 38516](#)*

La méthode pédagogique :

Apports théoriques + méthode active + mises en pratique

Les immersions entreprise ont pour objectif de renforcer les acquis en formation et développer de nouveaux savoirs faire

Méthodes d'évaluations :

- Tests pratiques et théoriques
- Mises en situation
- Études de cas
- Travail en équipe
- Rapport de mission à présenter devant un jury



Intervenants :

Équipes pédagogiques internes et externes, expérimentées, qualifiées et dotées sur les enseignements métiers d'une expérience professionnelle en entreprise.



Suivez-nous
the_village_anim



Suivez-nous
@ecolethevillage

Contact formation :

Secrétariat de l'école : thevillage@campus12avenue.fr ou 05 65 98 26 31.